

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Décès de Zachary Miron
Des directions générales d'écoles privées s'unissent pour faire changer la loi**

MONTRÉAL, le 1^{er} avril 2026 — Alors que la famille de Zachary Miron rencontre aujourd'hui la ministre de la Santé, Sonia Bélanger, les directions du Collège de Montréal, du Collège Charles-Lemoigne et de l'Externat Sacré-Cœur s'unissent pour réclamer des actions concrètes. Face aux risques importants liés à la consommation de boissons énergisantes, particulièrement chez les jeunes sous médication pour le TDAH, elles demandent au gouvernement d'interdire leur vente aux moins de 16 ans.

Zachary Miron, 15 ans, est décédé en janvier 2024 après avoir consommé une boisson énergisante dont les ingrédients ont interagi avec sa prescription de Biphentin. Pour les directions d'écoles, ce drame met en lumière un problème majeur de santé publique. « Nous saluons la rencontre d'aujourd'hui, mais nous exigeons que des gestes concrets soient posés rapidement pour protéger nos élèves. Il faut limiter les risques d'un autre décès tragique. Il y a urgence d'agir », affirme Jasun Taparauskas, directeur général de l'Externat Sacré-Cœur, l'établissement où étudiait Zachary.

Au Collège Charles-Lemoigne, ce sont 30 % des élèves qui ont un diagnostic de trouble de déficit de l'attention (TDA) ou un trouble de déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Au Collège de Montréal, 21 % des élèves ont des besoins particuliers. Les deux écoles offrent le programme Sport-études, et accueillent des centaines d'élèves-athlètes pratiquant un sport d'élite. « Ces athlètes, qui se mettent souvent une forte pression de performer à de très hauts niveaux, sont particulièrement ciblés par les publicités de boissons énergisantes », explique David Bowles, directeur général du Collège Charles-Lemoigne.

« Nous demandons un plan clair du gouvernement menant à l'interdiction de la vente et de la distribution des boissons énergisantes aux mineurs, comme recommandé par la Santé publique depuis 2023 », renchérit Patricia Steben, directrice générale du Collège de Montréal. « Nous souhaitons également que les médecins et pharmaciens expliquent clairement les risques de la combinaison des boissons énergisantes et des psychostimulants tels que le Biphentin à tous leurs patients, particulièrement aux adolescents. Cela pourrait, dans certains cas, faire la différence entre la vie et la mort », conclut-elle.

Madame Steben, monsieur Taparauskas et monsieur Bowles réitèrent que la sensibilisation ne peut plus être le seul outil disponible. Un cadre législatif précis et aligné aux recommandations des experts en santé publique permettrait d'éviter d'autres drames tels que celui vécu par la famille Miron-Martinez. En plus de continuer à encourager leurs milieux respectifs à signer la [pétition](#) parrainée par le député Guillaume Cliche-Rivard, en collaboration avec les parents de Zachary, les directions générales des trois établissements scolaires incitent la population québécoise à signer la pétition et à rester attentive à l'avancée de ce dossier. Elles demeureront mobilisées jusqu'à l'obtention d'un engagement du gouvernement à encadrer la consommation de boissons énergisantes chez les adolescents.